



2026

BULLETIN de LICENCE FFCO

UN BULLETN D'INSCRIPTION PAR ADHERENT

En adhérant au club tout licencié s'engage a respecter scrupuleusement le Code de la Route, les status du Vélo Club Serignanais, ainsi que les règlements de la FFCO et de ce fait le contrat d'assurance Fédéral FFCO/MMA

Le coût de la licence est pris en compte dans le montant de l'adhésion

Pour le certificat Médical bien faire noter "Cyclotourisme Loisir" (Signature et Tampon)

Non:

Prénom:

Date de naissance:

Date du certificat médical

J'ai lue et accepté la "Notice d'Assurance MMA" (disponible sur le site vloclubserignanais.com)

Préférences de communication

Je souhaite être informé d'offres préférentielles de la part des Partenaires officiels de la FF OUI

Je souhaite être informé d'offres exclusives sélectionnées pour moi par la FFCO

OUI

NON

CONSTITUTION DU DOSSIER DE PRISE DE LICENCE FFCO "un par licencié"

1 -		Le présent bulletin de demande de licence FFCO (page 2/3)		
2-	A-	Pour une 1ére demande un certificat médical de moins de 12 mois, (Avec la mention "Cyclotourisme et Marche de Loisir" Signature et Tampon)		
	Ou			
		Pour une réinscription	Mon Certificat Médical a moins de 3 ans: J'atteste sur l'honneur avoir répondu par la nègative à toutes les rubriques du questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa N°15699*01) et reconnais que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive,	
			Mon Certificat Médical a plus de 3 ans, je fournis un nouveau certificat de moins de 12 mois.	
	Ou			
	B-	J'ai moins de 50 ans pas de certificat médical a fournir, si j'ai répomdu non a toutes les question du QS		
3-	J'ajoute le présent dossier au bulletin d'adhésion au VCS / FFCO (page 1/3)			

Fait le:

Signature obligatoire